



Par délibération en date du 16 décembre 2021 la commune du Bourg d'Oisans a lancé une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) dans le cadre du « Projet d'Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) aux lieux-dits « Madelay », « Pont Escoffier » et « Les Ors ».

la population est informée que la procédure est clôturée le 18 mai 2022.